



N° d'épreuve FFM _____ **430**
 Moto-Club _____ **Moto Club Kids 17**
 N° d'affiliation _____ **2482**
 Date _____ **25 août 2019**
 Lieu _____ **Brizambourg**
 Organisateur technique - **MC KIDS 17**
 E-mail _____ **mckids17@laposte.net**
 Téléphone _____ **06 09 15 84 43**

MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LAFONT Michel	Licence : 014161
Président du Jury ou Arbitre*	NICOLAS Agnès	Licence : 018221
Membre du Jury	BRONSZEWSKI Jean Claude	Licence : 105189
Membre du Jury	GUILMINEAU Sandrine	Licence : 296933
Commissaire technique responsable	BOUTROIX Lucien	Licence : 004941
Responsable du chronométrage	SEUGNET Patrick	Licence : 276503

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
LOISIRS	13 ans	60 ans	à partir de 125 cm3	Trophée ZN - 28€/engagement - NJ3C/NCO
OPEN	13 ans	70 ans	à partir de 125 cm3	Trophée ZN - 28€/engagement - NJ3C/NCO
VETERANS	35 ans	75 ans	100 à 500cc 2tps / 175 à 650cc 4tps	Trophée ZN - 28€/engagement - NCO
125 cm3	13 ans	45 ans	125 cm3	Trophée ZN - 28€/engagement - NJ3C/NCO
MX 2	15 ans	45 ans	100 à 150cc 2tps / 151 à 250 cc 4tps	Trophée ZN - 28€/engagement - NCO

Engagement :

Site Internet --- **engage-sports**
 Contact --- **Sébastien HEMERIT**
 Téléphone --- **06 09 15 84 43** E-mail --- **mckids17@laposte.net**

Chronométrage :

Location de transpondeur : oui non
 Tarif : **12€**
 Caution : -

ÉPREUVE FFM N° 430
 VISA LMPC N° 33-19
 T-LEGER de la MARTINIERE 211066119
 Ligue Motocycliste Nouvelle
 FFM
 - 35 -

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical LESAGE

Nombre de secouristes 10

Hôpital le plus proche SAINTES

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 20MN

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site CHAMPS DE LA JOYEUSE

Adresse

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1300M

Largeur minimum de la piste 5M

Largeur de la grille 40M

Longueur de la ligne droite de départ 72M

Nombre d'OCP*

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : 48

En manche : 40

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : 26/05/19

MOTO CLUB KIDS 17
 6 RUE DU MAINE
 17770 BRIZAMBOURG

MCKIDS17@LAPOSTE.NET

Visa de la Ligue

Date : 21/06/2019



Ligue Motocycliste Nouvelle-Aquitaine
 Signature numérique du Secrétaire P.O. de M. Patrick LAMOUREUX
 E-mail : ligue-motocycliste-nva-poitou-charentes@orange.fr

Le 21/06/2019 08:43

DCGRACQUE

Visa de la FFM

Date : 17/07/2019

Numéro : 19/0738



PROUVE FFM N° 33/19
 ASA LMPC N° 430
 T-LEGER de la MARTINIERE 21.06.19

EPREUVE FFM N° 430
 VISA LMPC N° 33-19
 ST-LEGER de la MARTINIÈRE 21/06/19



N° d'épreuve FFM _____ 430
 Moto-Club _____ Moto Club Kids 17
 N° d'affiliation _____ 2482
 Date _____ 25 Août 2019
 Lieu _____ Brizambourg
 Organisateur technique - MC Kids 17
 E-mail _____ mckids17@laposte.net
 Téléphone _____ 0609158443

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date _____ 25 Août 2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
17H00	19H00	Contrôles administratifs	Le 24 Août	
17H00	19H00	Contrôles techniques	Le 24 Août	
7H00	8h00	Contrôles administratifs	Le 25 Août	
7H00	8H00	Contrôles techniques	Le 25 Août	
8H00	8H10	Essais Libres	LOISIRS+OPEN GR 1	10MN
8H10	8H25	Essais Chronométrés	LOISIRS+OPEN GR 1	15MN
8H30	8H40	Essais Libres	LOISIRS+OPEN GR 2	10MN
8H40	8H55	Essais Chronométrés	LOISIRS+OPEN GR 2	15MN
9H00	9H10	Essais Libres	VETERANS	10MN
9H10	9H25	Essais Chronométrés	VETERANS	15MN
9H30	9H40	Essais Libres	125CM3	10MN
9H40	9H55	Essais Chronométrés	125CM3	15MN
10H00	10H10	Essais Libres	MX2	10MN
10H10	10H25	Essais Chronométrés	MX2	15MN
10H25	10H45	Entracte		
10H45	11H05	Manche 1	OPEN	15MN+1T
11H10	11H30	Manche 1	LOISIRS	15MN+1T
11H35	12H00	Manche 1	VETERANS	15MN+1T
12H00	13H15	Repas		
13H20	13H45	Manche 1	125CM3	20MN+1T
13H50	14H15	Manche 1	MX2	20MN+1T
14H20	14H40	Manche 2	OPEN	15MN+1T
14H45	15H05	Manche 2	LOISIRS	15MN+1T
15H10	15H30	Manche 2	VETERANS	15MN+1T
15H35	16H00	Manche 2	125CM3	20MN+1T
16H00	16H20	Entracte		



**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date _____

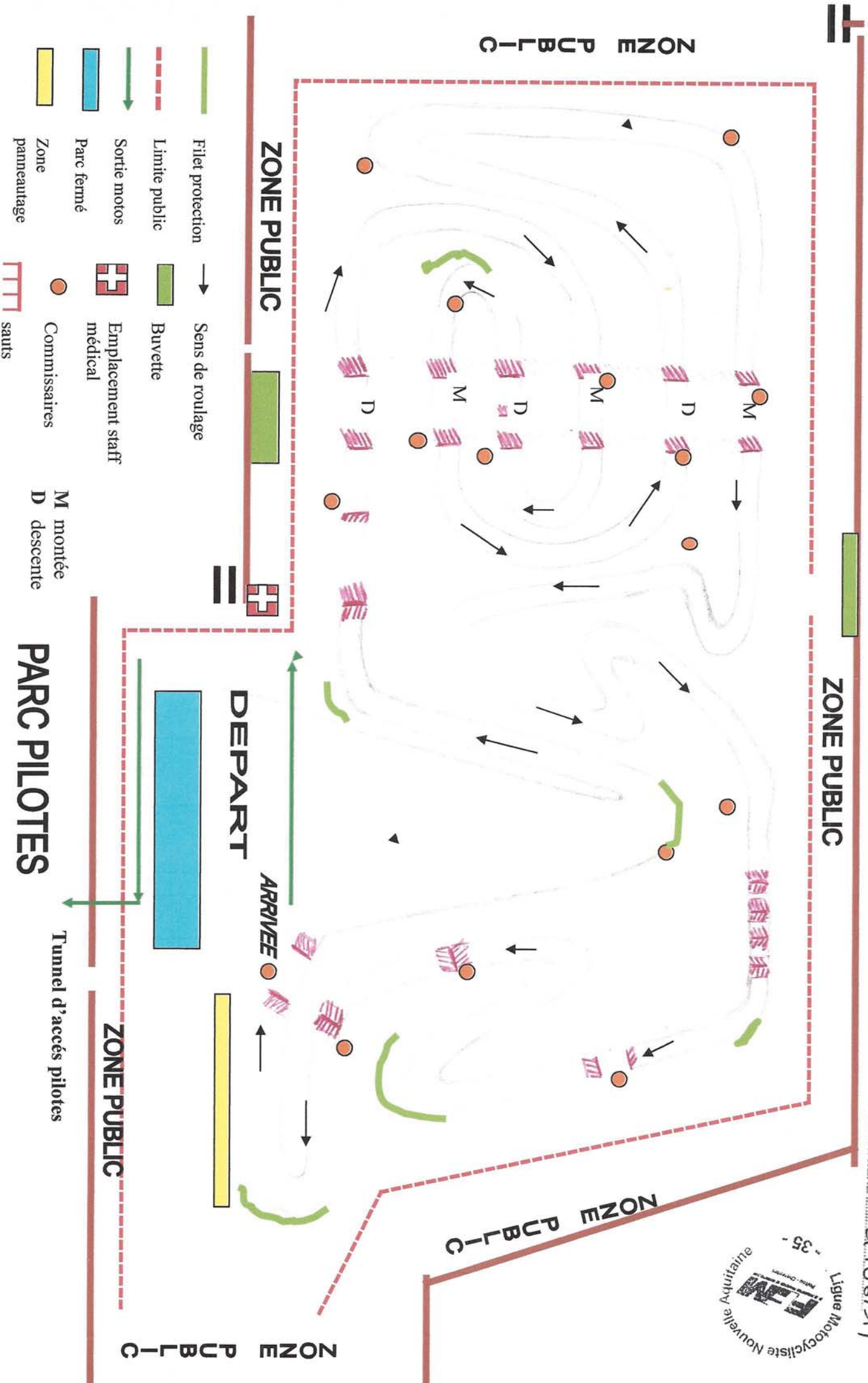
25 Août 2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
16H20	16H45	Manche 2	MX2	20MN+1T
16H50	17H10	Manche 3	OPEN	15MN+1T
17H15	17H35	Manche 3	LOISIRS	15MN+1T
17H40	18H00	Manche 3	VETERANS	15MN+1T
18H05	18H30	Manche 3	125CM3	20MN+1T
18H35	19H00	Manche 3	OPEN	20MN+1T
19H15		Remise des Prix		


 EPREUVE FFM N° 430
 VISA LMPC N° 33-19
 ST-LEGER de la MARTINIÈRE 21106119

CIRCUIT BRIZAMBOURG

EPREUVE FFM N° 630
 VISA LMPC N° 33 19
 ST-LEGER de la MARTINIERE 21/06/19



- Filet protection
- Limite public
- Sortie motos
- Parc fermé
- Zone panneautage
- Sens de roulage
- Buvette
- Emplacement staff médical
- Commissaires
- sauts

M montée
 D descente

PARC PILOTES

Tunnel d'accès pilotes

NOZE PUBLIC

ADHESION A LA POLICE D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE DE L'ORGANISATEUR
VALANT ATTESTATION

N° D'ADHESION : 794204 / 219 291

ASSURE : MOTO CLUB KIDS 17 - 17770 BRIZAMBOURG

COMPETITION : MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD

LIEU : BRIZAMBOURG CATEGORIE : NATIONALE

TYPE : MOTOCROSS N° D'AGREMENT : 430

DUREE : 1 JOUR DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 25/08/2019 JUSQU'AU : 25/08/2019

Pour toutes les compétitions, sauf initiation et démonstration, il est convenu que la couverture intègre les sessions d'entraînement qui peuvent avoir lieu la veille du premier jour.

Pour les épreuves **NOCTURNES UNIQUEMENT**, la garantie s'applique automatiquement jusqu'à 2H00 le jour suivant la manifestation.

Les garanties du contrat sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires du Code du Sport.

Capital couvert par sinistre :

10 000 000 € mais avec les sous-limites suivantes :

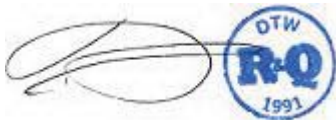
- 6 100 000 € en cas de dommages corporels
autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile
- 500 000 € en cas de dommages matériels
autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile.

La présente attestation est conforme aux exigences de l'Article D321-4 du Code du Sport.

*Police souscrite par la FFM au nom de " **MOTO CLUB KIDS 17** " qui lui est affilié.

Auprès de DTW 1991 Underwriting Limited

Le Preneur d'Assurance



Villeurbanne, le 16/07/2019

GRAS SAVOYE WILLIS TOWERS WATSON, société de courtage d'assurance et de réassurance
Bat. C1 - Pôle Pixel, 26 rue Emile Decors CS 70120 - F 69628 VILLEURBANNE Cedex France - Tél 33(0)4.72.34.90.20 - Fax : 33(0)4.72.34.90.29
sportsmecaniques@grassavoie.com

Siège Social : Immeuble Quai 33 - 33 quai de Dion-Bouton - CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex
Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - <http://www.grassavoie.com>
Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311248637.
Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>).
Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9